

Communiqué de presse

ÉQUIPEMENTS et USAGES du NUMÉRIQUE

Baromètre du numérique : l'édition 2021 intègre les pratiques des lecteurs de presse, les enjeux environnementaux et les effets de la crise sanitaire

Paris, le 1er juillet 2021

L'Arcep, le Conseil général de l'économie (CGE) et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) publient les résultats du Baromètre du numérique, une étude annuelle sur la diffusion des équipements numériques et l'évolution de leurs usages.

Papier, numérique, abonnement ou achat à l'unité : l'étude détaille les pratiques des lecteurs de presse

76% des répondants ont déclaré avoir lu un ou plusieurs articles de presse au cours des douze derniers mois. Les lecteurs de presse papier restent majoritaires, malgré la baisse des ventes sur ce support : 63% des répondants lisent la presse sur support papier contre 56% sur support numérique. En revanche, les deux supports sont souvent cumulatifs : plus de la moitié (56%) des lecteurs de presse associent à la fois presse papier et presse numérique. Une très large proportion des répondants (81%) lisent des journaux et magazines payants sur supports papier alors que sur support numérique, les lecteurs consultent majoritairement (à 52%) des articles gratuits. Par ailleurs, lorsque la presse est payée, l'abonnement est privilégié par la majorité des lecteurs de presse, par opposition à la presse au numéro ou à l'article, avec un écart significatif entre les lecteurs de presse numérique privilégiant l'abonnement (86%) par rapport à ceux lisant la presse papier (64%).

La possession de smartphones progresse encore en 2020, l'édition 2021 de l'étude s'intéresse à leur empreinte environnementale

L'édition 2021 du Baromètre du numérique s'intéresse plus particulièrement aux problématiques environnementales liées au smartphone. Si le smartphone est devenu indispensable dans le quotidien des Français (84% des personnes âgées de douze ans et plus en utilisent un, +7 points en un an), il représenterait 11% de l'empreinte globale du numérique en 2019, selon le rapport d'information sur l'empreinte environnementale du numérique du Sénat. Le Baromètre révèle qu'une très large majorité d'utilisateurs de smartphone (84%) déclarent le détenir depuis moins de 3 ans, tandis que l'adoption de smartphones de seconde main ne représentent encore que 17% de l'ensemble des smartphones détenus. L'édition 2021 du Baromètre s'intéresse également aux causes du renouvellement des smartphones. Si ces causes sont multiples, une majorité des personnes interrogées (37%) déclarent avoir renouvelé leur smartphone parce qu'il ne fonctionnait plus correctement ou que le système d'exploitation n'était plus mis à jour.

Les effets de la crise sanitaire : des usages démultipliés du numérique et l'envolée de l'achat en ligne

La crise sanitaire, et en particulier les différents confinements, ont multiplié les usages numériques et besoins d'utilisation des équipements : télétravail, école en ligne, échanges interpersonnels, loisirs, achats, etc. Quel que soit l'équipement numérique (smartphone, tablette, ordinateur, téléphone fixe, enceinte connectée), la proportion d'utilisateurs augmente significativement, et notamment l'usage des tablettes (58% des individus en utilisent une, +17 points), des enceintes connectées (24%, +13 points) et des ordinateurs (88%, +12 points). Pour ces derniers, le besoin d'un usage quotidien a été massif, avec 66% d'utilisateurs quotidiens (+19 points), porté par la diffusion du télétravail et de l'école en ligne, notamment lors des confinements successifs. Si depuis 2017, le smartphone était désormais privilégié pour l'accès à internet, l'année 2020 voit l'ordinateur repasser légèrement devant, privilégié par 43% des répondants (+12 points par rapport à 2019) contre 41% pour le smartphone (- 10 points).

Le besoin de communiquer s'est traduit par l'usage massif des services de téléphonie depuis les réseaux fixes et mobiles mais également par l'utilisation des logiciels de communication : 79% des détenteurs de

Contact presse

Anne-Lise Lucas
anne-lise.lucas@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion

smartphone ont fait usage des messageries instantanées et 67% ont téléphoné via des applications. Toutefois, la fréquence quotidienne d'utilisation diminue avec l'arrivée des nouveaux utilisateurs : pour garder un lien avec l'extérieur pendant la crise sanitaire, les seniors ont plus fréquemment téléchargé ces applications, mais n'en ont pas fait une utilisation régulière.

La crise sanitaire a également intensifié l'achat de biens en ligne, et par conséquent la livraison de colis : 76% de la population française âgée de douze ans et plus a déclaré avoir effectué au moins un achat de bien sur internet au cours des 12 derniers mois, contre 62% en 2019. Parmi ces utilisateurs, la moitié a eu recours au commerce en ligne au moins un fois par mois (+13 points en deux ans).

Méthodologie

Réalisée par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), cette enquête porte sur un échantillon représentatif de 4 029 personnes de 12 ans et plus, interrogées par téléphone et en ligne.

« Pour un numérique soutenable », un nouveau chapitre de la régulation

En décembre dernier, l'Arcep publiait son rapport d'étape « Pour un numérique soutenable », qui définissait les grands enjeux environnementaux du numérique et formulait onze propositions pour conjuguer développement des usages et réduction de l'empreinte écologique du numérique. Dans l'ensemble de ces propositions figure la mesure de l'impact environnemental du numérique, qui s'avère nécessaire pour assurer une meilleure surveillance par les pouvoirs publics.

Documents associés :

- [L'infographie : les principaux enseignements de l'édition 2021, en un coup d'œil](#)
- [La présentation : les diapositives, graphiques et chiffres présentés en conférence de presse](#)
- [Le dossier de presse : une synthèse de l'étude, précédée d'un édito de Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques](#)
- [L'étude complète](#)
- [Les données en OPEN DATA : l'intégralité des données du Baromètre du Numérique depuis 2007 sur le site data.gouv.fr](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Anne-Lise Lucas
Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion